

Subventions à des Associations Sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :

1. Organisation de manifestations sportives :

Diverses associations organisent des manifestations sportives et sollicitent la Ville de Besançon pour un soutien financier. Il est donc proposé d'allouer les subventions suivantes :

Clubs	Manifestation	Demande	Proposition
Volant Bisontin	Tournoi International Badminton 2-3 juillet	1 200 €	300 €
Olympique Bisontin	Tournoi de la Boucle	1 500 €	500 €
ESBM	Echange international avec Celje (Slovénie)	600 €	600 €
ASC Montrapon	Subvention exceptionnelle	5 000 €	5 000 €
TOTAL		8 300 €	6 400 €

En cas d'accord, la dépense de 6 400 € sera imputée sur les crédits de la Direction des Sports inscrits au BP 2005 au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300.

2. Fonds d'Aide au Sport :

L'AS Palente Orchamps Handball conduit des actions d'initiation et d'animation dans le quartier des Orchamps, notamment à travers l'organisation d'un tournoi se déroulant les 28 et 29 juin sur le complexe sportif des Orchamps.

Il est proposé de les soutenir au titre du Fonds d'Aide au Sport à hauteur de 1 000 €.

En cas d'accord, la dépense sera imputée au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300 de la Direction des Sports qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits de 500 € en provenance du chapitre 65.824/6574 CS 47003.

Il est proposé au Conseil Municipal de Besançon de décider de l'attribution de ces subventions et d'autoriser le transfert de crédits mentionné.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2005.